

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 7 mai 2024

## **Renvoi des propositions d'économies du Conseil fédéral**

**Le Conseil fédéral se prononcera bientôt sur le crédit-cadre agricole 2026-2029. Non seulement l'Union suisse des paysans, mais aussi de nombreuses autres organisations ainsi que presque tous les cantons et partis se sont clairement opposés aux mesures d'économies prévues de 2,5 %. Le Conseil fédéral est dans l'obligation de tenir compte du résultat sans équivoque de la consultation s'il ne veut pas que les processus démocratiques tournent à la mascarade.**

En octobre 2023, le Conseil fédéral a mis en consultation les enveloppes financières destinées à l'agriculture pour les années 2026 à 2029. Il y proposait de réduire le budget agricole de 2,5 %, soit de 347 millions de francs, par rapport à la période précédente. Les raisons invoquées étaient les nombreuses dépenses supplémentaires dans les domaines les plus divers et le déséquilibre du budget fédéral qui en a résulté. Les partis politiques, les associations faïtières de l'économie, les cantons ainsi que de nombreux autres milieux ont été sollicités pour donner leur avis sur ces enveloppes.

Les réponses données dans le cadre de la consultation étaient claires : non seulement les organisations agricoles, comme l'Union suisse des paysans (USP), Bio Suisse ou le Groupement suisse pour les régions de montagne, mais aussi tous les partis bourgeois, le PS, les Verts ainsi que 22 cantons se sont opposés à ces coupes. Personne ne tolère donc les mesures d'économies dans l'agriculture. Le budget agricole est le seul groupe de tâches de la Confédération dont les dépenses sont restées stables au cours des 20 dernières années, alors que les décisions politiques prises dans le cadre par exemple de la PA14-17 ou de l'lv. pa. sur les trajectoires de réduction n'ont fait qu'augmenter les conditions liées à l'obtention des paiements directs. En d'autres termes, les familles paysannes fournissent aujourd'hui des efforts nettement plus importants qu'auparavant sans obtenir davantage de soutien.

L'USP attend du Conseil fédéral qu'il tienne compte des retours sur la consultation au moment de fixer le crédit-cadre agricole 2026-2029 et qu'il renonce à la réduction de 2,5 %. Toute autre approche ferait de la consultation une mascarade.

### *Renseignements :*

*Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93*

*Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54*

*Francis Egger, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 280 69 66*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*